

OBJECTIFS

- Le salarié ou responsable d'exploitation aquacole conçoit la création, la reprise et le développement de l'exploitation:
 - Il situe la création, la reprise et le développement de l'exploitation par rapport aux courants internationaux et aux évolutions qu'ils provoquent;
 - Il analyse les relations entre l'exploitation et les différents éléments de l'environnement;
 - Il évalue les potentialités de l'exploitation;
 - Il raisonne son projet d'exploitation et ses évolutions, notamment en phase d'installation ou de modernisation, en fonction de ses objectifs et des potentialités de l'exploitation.
- Le salarié ou responsable d'exploitation aquacole prend les décisions nécessaires au fonctionnement de l'exploitation:
 - Il organise et dirige le fonctionnement de l'exploitation;
 - Il fait le bilan de ses activités et en rend compte dans le cas d'un salarié;
 - Il établit, analyse et utilise les résultats technico-économiques et financiers de l'exploitation, pour réguler son fonctionnement.
- Le salarié ou responsable d'exploitation aquacole met en œuvre les différentes activités de production, transformation, commercialisation de produits et services de l'exploitation ou liés à l'exploitation :
 - Il conduit un (ou des) atelier(s) de production : conchyliculture, pisciculture marine, élevage de crustacés, salmoniculture, pisciculture d'étang ou de bassin ;
 - Il vend sa production et peut exercer une ou (des) activité(s) créatrice(s) de valeur ajoutée sur son exploitation par vente des produits qu'il transforme et/ou de services liés à son environnement naturel et socio-économique.
- Le salarié ou le responsable d'exploitation aquacole gère les aspects sociaux et humains qui sont liés à l'exercice de son métier.

PUBLIC CONCERNÉ

- **Personnes âgées de 18 et 29 ans révolus** (sans limite pour personne en situation de handicap) embauchées en contrat d'apprentissage dans une entreprise du secteur

PRÉ-REQUIS / CONDITIONS D'ACCÈS

- **Si titulaire d'un CAPa ou d'un diplôme ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles de même niveau ou d'un niveau supérieur** : Justifier de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein
- **Si non-titulaire des diplômes ci-dessus** : attester, avant l'entrée en formation, soit de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein en lien avec la finalité du diplôme postulé, soit de l'équivalent de 3 années à temps plein.
- **Avoir entre 18 et 29 ans révolus** (sans limite pour personne en situation de handicap)
- **Dossier de candidature à demander au CFPPA par téléphone (03.84.58.49.62) ou par mail (cfppa.valdoie@educagri.fr)**
- **Signer un contrat d'apprentissage** de 2 ans avec un pisciculteur
- **Etre à l'aise avec l'outil informatique** : formation sur plateforme en ligne

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Statut** : Apprenti (salarié)
- **Frais de formation** : Aucun
- **La formation est accessible aux personnes en situation de handicap** : consulter notre référent handicap pour définir les modalités de l'accueil

Capacité d'accueil15
stagiaires**Durée moyenne totale**
en centre de formation :800 heures
(400 heures par an)
en entreprise :
350 heures**Dates**septembre
à
juin**Recrutement**janvier
à
octobre

Code CPF

240310

Code RNCP

38093

Code Certifinfo

20856

Statistiques de réussite 2023/2024

- 69% de réussite au diplôme
- 57 % sont en emploi, en formation ou en création d'entreprise 3 mois après la formation
- 100% de satisfaction

Nous contacter

- Tél : 03 84 58 49 61
- Email : cfppa.valdoie@educagri.fr
- Site web : www.valdoie-formation.fr
- Adresse : 95 rue de Turenne
90300 VALDOIE



« Valdoie formation »

WWW.VALDOIE-FORMATION.FR

SIRET N° 19900246000012

Déclaration d'activité n° 4390P000790



7 BLOCS ORGANISÉS EN MODULES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

ÉVALUATION DE LA FORMATION

BC01 : Se situer en tant que professionnel



- * Connaissance des milieux aquatiques
- * Physico-chimie de l'eau
- * Biologie animale

- 24 **semaines de cours** : 2 jours (14 heures) de cours par semaine (lundi et mardi)
- 2 semaines de **regroupement en présentiel** par année : 35 heures par semaine par année
- **Individualisation du parcours de formation en fonction des diplômes acquis avant l'entrée en formation et /ou de l'expérience professionnelle.**

BC02 : Piloter le système de production



- * Approche globale de l'exploitation
- * Visites et analyse d'entreprise - savoir-être professionnel
- * Connaissance de l'entreprise - Réseaux professionnels ...
- * Interventions de partenaires de l'installation (Chambre d'agriculture, MSA, technicien aquacole...)



BC03 : Conduire le processus de production dans l'agrosystème : atelier de production aquacole



- * Aquaculture intensive et extensive : site de production, reproduction des poissons, espèces et modes de production, soins, récolte et pêches, transport
- * Productions spécifiques : ranaculture, astaciculture...
- * Calculs liés à la technique aquacole

- Le diplôme est délivré aux stagiaires ayant validé les 7 UC (Unités Capitalisables) du référentiel de certification par un jury régional
- Les stagiaires n'atteignant pas les compétences minimales pour l'obtention des différentes UC ont la possibilité de se présenter pendant 5 ans pour les UC manquantes.

OBTENTION DU DIPLÔME

POURSUITE D'ETUDES, PASSERELLES ET DEBOUCHES

Ce diplôme permet avant tout de s'installer comme Exploitant(e) agricole avec une capacité professionnelle qui permet l'installation aidée par l'Etat.

Mais il permet également de devenir salarié(e) agricole, avec des fonctions d'Agent d'élevage aquacole

BC04 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise



- * Comptabilité - gestion
- * Coût de production - analyse technico-économique
- * Accompagnement individualisé sur les projets professionnels et d'installation

BC05 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise



- * Règlementation de la vente
- * Circuits de commercialisation dont circuits courts
- * Techniques de vente, approche site internet
- * Négociation commerciale

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Inscription :

1. Dossier complet à transmettre au secrétariat
2. Entretien de positionnement
3. Courrier de réponse à votre candidature sous 10 jours suivant l'entretien

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser aux personnes ci-contre

- Référent pédagogique : QUENTIN Benoît - 06 25 77 15 35
- Référente administrative : BOUDELH Laura
- Référente handicap : PERRIN Nadia



Accessible aux personnes en situation de handicap avec accompagnement personnalisé

BC06 : Transformer la production animale ou végétale, ou mettre en œuvre une activité ou une prestation de service, ou réaliser les opérations de conduite d'un atelier de production animale ou végétale



- * Travaux pratiques de transformation, de conservation et de conditionnement : filets, brochettes de poissons, terrines, rillettes....

BC07 : Transformer la production animale ou végétale, ou mettre en œuvre une activité ou une prestation de service, ou réaliser les opérations de conduite d'un atelier de production animale ou végétale ou mettre en œuvre des activités en lien avec l'agroéquipement (support défini selon le contexte local)



- * Communiquer grâce à son Site Internet

LES + DE LA FORMATION

Formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des

+ Sauveteur Secouriste du Travail

Maj 18/10/2024